

Grippe saisonnière - Recommandations générales au personnel

La grippe est une maladie infectieuse aiguë du système respiratoire due aux virus *Influenza*. La transmission se fait soit directement par gouttelettes émises par une personne infectée (éternuements, toux, postillons), soit indirectement suite à un contact avec des mains ou des surfaces contaminées (poignées de porte, etc.). Pour réduire la transmission, les règles suivantes s'appliquent :

En tout temps

(recommandations de l'Office fédéral de la santé publique)



Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou frictionnez-les avec une solution hydro-alcoolique



En cas d'éternuements ou de toux, utilisez un mouchoir en papier (ou le pli de votre coude ou vos mains).



Jetez-le à la poubelle après utilisation, puis lavez-vous ou désinfectez-vous les mains

Si vous présentez une affection respiratoire

(toux, rhume, bronchite, etc.)
comme habituellement



Portez un masque médical à proximité de toute personne (<1m) et appliquez l'hygiène des mains selon les mesures de base de VigiGerme®

Si vous présentez un état grippal

(toux, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête, diarrhée ou fièvre)



Mettez un masque médical



et consultez si besoin votre médecin traitant qui décidera de l'opportunité d'un arrêt de travail



En période épidémique, si vous n'êtes pas vacciné-e

ou vacciné-e depuis moins de 14 jours
contre la grippe saisonnière



Portez un masque médical et le badge «M» dès que vous :

- entrez dans une zone de soins
- êtes en contact avec un patient hors zone de soins



Appliquez l'hygiène des mains selon les mesures de base de VigiGerme®



Pour plus d'informations

- consultez le site VigiGerme® sur l'Intranet